



Evacuation pluvial et humidité chez le voisin

Par **LETAF69**, le **09/01/2011** à **22:00**

Bonjour, je suis propriétaire d'un terrain qui est assez humide et sur une limite de propriété (mais dans mon terrain), j'entretiens une "rigole" ou un "fossé", je ne sais pas le terme exact ; ce qui permet de le drainer un peu.

Mais hélas, le voisin de l'autre côté de cette rigole a décidé de jeter son pluvial dedans ; donc mon terrain qui devenait correct est de nouveau super humide.

Vive le bon voisinage ; pourriez-vous me dire quels sont mes droits et obligations sur cette rigole ; et les siens ; merci